

Conditions de participation des accueils de loisirs de la Drôme et des autres communes

Mercredi 26 janvier 2022 après-midi au gymnase Plein Soleil

L'accueil des centres de loisirs a lieu le mercredi après-midi, dans la limite des places disponibles.

Le pass sanitaire (vaccin, test PCR/antigénique négatif daté de – de 72h ou certificat de rétablissement) sera demandé, s'il est toujours en vigueur à cette date, à toute personne de plus de 12 ans et deux mois.

Une visite au salon du livre, oui, mais pour quoi faire ?

- Pour mener à bien un projet-lecture
- Pour rencontrer l'auteur ou l'illustrateur découvert au centre de loisirs
- Pour voir un spectacle, une exposition
- Pour participer, en petit groupe, aux ateliers réservés
- Pour voir de près, toucher, lire, dans une immense librairie, le meilleur de la littérature de jeunesse
- Pour faire des rencontres et des découvertes enrichissantes qui aiguisent l'appétit de lire...
- Pour participer au jeu de piste ou à une autre animation, proposée au hasard des stands

Quelles sont les propositions ?

Des ateliers avec les associations Le double monocle à ressort, Colophon, Les machines de Sophie, Ioio studio et le musée de St Paul ainsi que des rencontres-ateliers avec un auteur-illustrateur comme Mathias Friman, Clotilde Perrin et aussi le spectacle *Petite leçon d'ogrologie* avec Denis Baronnet et Gaëtan Dorémus sont proposés.

Cf. <https://padlet.com/communicationslj26/dossieranimationscentresdeloisirs>

Par respect pour l'intervenant et dans l'intérêt des enfants, **toute animation demande une préparation**. Si l'animateur souhaite contacter l'intervenant atelier ou l'auteur/illustrateur en amont de la rencontre, s'adresser à la Fête du Livre pour obtenir les coordonnées.

La présence de l'animateur est indispensable aux côtés des enfants pendant la durée de l'animation.

Comment s'inscrire ?

Après avoir accepté les termes des conditions d'inscription, vous allez avoir accès au formulaire d'inscription. Choisissez l'intervention qui vous intéresse pour votre groupe.

Les inscriptions sont recevables **jusqu'au 9 décembre 2021**. Toute inscription engagée sera facturée. Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte en cas de désistement.

Participation financière

	Drôme	Autre département
Atelier	3,40 € par enfant	4 € par enfant
Spectacle Petite leçon d'ogrologie	4,50 € par enfant	5 € par enfant
Rencontre avec un auteur-illustrateur	3,40 € par enfant	4 € par enfant